



LEGENDE

- Périmètre du lotissement
- Lot à bâtir
- Espace vert
- Voie
- Aire de présentation des ordures ménagères
- Parking (pavés joints larges)
- Parking PMR
- Accès au lot (pavés joints larges)
- Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
- Accès et stationnement de deux véhicules à la parcelle. Positionnement libre, non clos sur le Domaine Public. 5m de largeur x 5m de profondeur min.
- Accès à la parcelle. Positionnement imposé, non clos sur le Domaine Public. 4m de largeur
- Zone non-aédictandi pour la préservation des arbres existants. Dans cette zone :
- Interdiction d'implantation du volume principal de la construction,
- Autorisation d'implantation des autres constructions sans affouillement et sans fondation.
- Arbre existant à conserver
- Arbre à abattre
- Arbre à planter (position de principe)
- Recul sur voie et espaces communs : 5 m min.
- .24.56 Cote altimétrique du terrain naturel
- 2,0% [32.90] Cote voirie projet
- 1 Numéro du lot
- S=1665m² Superficie provisoire

Nota :
- Plan dressé suivant les limites apparentes de possession.
- Les cotes et les superficies ne seront définitives qu'après bornage et établissement du document d'arpentage.
- Si, pour les besoins des constructions des arbres existants situés dans les lots devaient être supprimés par les acquéreurs, il reviendra à ces derniers de faire des plantations en compensation sur leur emprise privative et de l'indiquer dans leur permis de construire.

Maître d'ouvrage :
SAS LOTIPROMO
4, Square John Bardeen
85300 CHALLANS

LotiPromo
Lotisseur - Aménageur foncier

Echelle : 1/500 - (Format d'impression : A3)
Fichier : S9141-PA_2023-02-07.dwg - Dressé le : 02/01/2023 complété le 07/02/2023
La reproduction et l'utilisation du présent document sont interdites sans autorisation écrite du Cabinet

Pièce
PA4